



Fête de la musique 2024

Scène ouverte

1 Les candidatures

Cet appel à candidature est ouvert à tous les musiciens, formations ou artistes saint-lysiens ou ayant des attaches sur la ville dans le cadre de ses activités culturelles. La liste des artistes qui se produiront sur la scène sera établie par la ville de Saint-Lys, en fonction de plusieurs critères :

- Date de la demande
- Equilibre nécessaire des genres musicaux
- Nombre de demandes reçues

Ce formulaire est une candidature. Si vous êtes retenu, vous recevrez une confirmation par email.

Les mineurs doivent obligatoirement fournir une autorisation parentale. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au lundi 20 mai 2024. Le dossier complet devra être remis au Service Événementiel.

Charte de participation

2 Modalités d'organisation

Les candidats retenus se produiront en extérieur sur la scène mise à leur disposition par la ville. Les candidats se produiront gratuitement et ne bénéficieront d'aucun défraiement ou indemnité. Le temps de passage sur scène sera limité à 30 minutes maximum comprenant le montage technique, le concert et le démontage technique. Pour cette édition 2024 les candidats se produiront sur la seconde scène située à L'Escalys à partir de 19h. L'ordre de passage sur scène sera déterminé par la ville de Saint-Lys et ne pourra pas être remis en cause.

3 Engagements des groupes et musiciens sélectionnés

- Respecter le cadre de l'organisation mis en place par la ville, à savoir, le créneau horaire, le temps de diffusion ainsi que les conditions de sécurité des biens et des personnes telles qu'elles seront définies par la ville.
- S'abstenir de tous propos racistes, antisémites, homophobes, ou plus globalement qui constitueraient une incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence contre une personne ou un groupe de personnes en raison de leur lieu d'origine, de leur ethnie ou absence d'ethnie, de leur nationalité, de leur race, de leur religion, de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap.

4 Engagements de la ville

- Le plateau scénique est mis à disposition par la ville de Saint-Lys.
- La ville assure la coordination générale de la Fête de la musique. La ville met à disposition des branchements électriques, mais pas de matériel technique.
- La ville assure la coordination de la manifestation ainsi que la réalisation et la diffusion du programme des concerts.



5 Modalité d'inscription

Documents à envoyer pour l'inscription :

- La fiche de candidature accompagnée des documents utiles,
- La charte de participation signée par l'ensemble des membres de la formation musicale,
- L'autorisation parentale pour les enfants mineurs.

Chaque musicien ou groupe recevra un accusé de réception par courrier électronique. Les candidats en seront avisés par un courriel qui leur précisera également la mise en œuvre pratique de leur participation.

6 Droits de diffusion des productions

Les candidats retenus s'engagent à autoriser, sans contrepartie, la ville de Saint-Lys à diffuser et éventuellement reproduire les photos et vidéos prises par elle au cours de la manifestation sur tout support dans le but d'en assurer la valorisation.

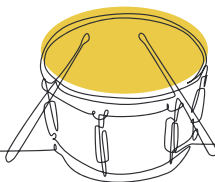


7 Annulation

Si pour des raisons externes ou internes, la ville de Saint-Lys devait être amenée à annuler la Fête de la musique, sa responsabilité ne pourrait être engagée. L'annulation ne donnerait lieu à aucune indemnité.

8 Calendrier

Clôture des inscriptions : lundi 20 mai 2024.



Exemple d'autorisation parentale

Je soussigné(e) Monsieur (ou Madame)
demeurant.....
et agissant en qualité de (père ou mère), autorise
mon fils (ou ma fille)
et demeurant à la même adresse (ou demeurant
)
à participer à la fête de la musique du 21 juin 2024
organisée par la ville de Saint-Lys.
Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.
Signature :

Fiche d'inscription

A retourner au plus tard le 20 mai 2024

Par courriel au Service Événementiel : evenements@saint-lys.fr

Par courrier postal : MAIRIE 1 place nationale - CS 60027 - 31470 Saint-Lys

Nom du groupe, de la formation :

Nom, prénom du responsable :

Adresse :

Tel. mobile : E-mail : Site Internet, Facebook, YouTube :

Genre musical dominant :

Rock (et dérivés...) Ska/Reggae (et dérivés...) Musiques électroniques Musiques du monde Musiques traditionnelles

Rap Chanson française Jazz musique classique Pop Autres :

Votre groupe propose plutôt :

Des créations Des reprises Les deux

Durée du répertoire proposé pour la Fête de la Musique (n'excédant pas 30 mn) :

Utilisez-vous du matériel amplifié ? : Oui Non Besoins électriques (nombre de prises, ampérage, etc.) :

Nom et prénom des membres de la formation	Date de naissance*	Instrument

* Si l'un des membres du groupe est mineur, une autorisation parentale devra être jointe à cette fiche d'inscription.

Je, soussigné(e) représentant le groupe ou l'artiste.....
atteste que l'ensemble des membres de l'équipe participante a pris connaissance de la présente charte de participation à la Fête de la musique organisée par la ville de Saint-Lys et s'engage à en respecter les dispositions.

Fait à Saint-Lys le Signature(s)